

Annexe 1**CALENDRIER DES OPÉRATIONS ÉLECTORALES**

Dates	Opérations du premier scrutin du 23 janvier 2007	Observations
11 décembre 2006 17 heures	Date limite de dépôt des candidatures et des professions de foi par les organisations syndicales.	lettre recommandée avec AR ou déposée directement.
18 décembre 2006	Tirage au sort de l'ordre d'affichage des candidatures et des professions de foi à l'administration centrale en présence des syndicats. Transmission du résultat du tirage au sort le jour même aux établissements.	
19 décembre 2006	Affichage au ministère des candidatures et des professions de foi.	
20 décembre 2006 au 23 janvier 2007	Affichage des professions de foi sur le site internet : "http://www.education.gouv.fr"	
9 janvier 2007	Affichage des listes électorales dans les établissements.	
11 janvier 2007	Date limite de mise à disposition du matériel de vote aux électeurs autorisés à voter par correspondance.	
21 janvier 2007	Date limite de demande de rectification des listes électorales par les électeurs.	Rectification demandée par lettre recommandée avec AR auprès de l'établissement.
23 janvier 2007	Date du scrutin. Vote à l'urne et date limite de réception des votes par correspondance.	
23 janvier 2007	Établissement des procès-verbaux mentionnant le nombre de personnes appelées à voter et le nombre de votants.	
24 janvier 2007	Date limite de transmission des procès-verbaux de recensement des votants au bureau de vote central (12 heures). Constat du quorum et décision du bureau de vote central précisant s'il peut être procédé au dépouillement.	Transmission par télécopie et courrier électronique.
25 janvier 2007	Date de dépouillement des votes dans les établissements si le quorum est atteint.	
31 janvier 2007 à 17 heures	Date limite de transmission des procès-verbaux de dépouillement des votes au bureau de vote central.	Transmission par télécopie et courrier électronique.
5 février 2007	Date de proclamation des résultats par le bureau de vote central.	

Dates	Opérations du scrutin du 1er février 2007 (hypothèse où aucune organisation syndicale représentative n'aurait fait acte de candidature au premier scrutin)	Observations
12 décembre 2006	Décision d'ouverture du nouveau scrutin.	
20 décembre 2006 17 heures	Date limite de dépôt des candidatures et des professions de foi par les organisations syndicales.	lettre recommandée avec AR ou déposée directement.
8 janvier 2007	Tirage au sort de l'ordre d'affichage des candidatures et des professions de foi à l'administration centrale en présence des organisations syndicales. Transmission du résultat du tirage au sort le jour même aux établissements.	
9 janvier 2007	Affichage au ministère des candidatures et des professions de foi.	
10 janvier au 1er février 2007	Affichage des professions de foi sur le site internet : " http://www.education.gouv.fr "	
16 janvier 2007	Affichage des listes électorales dans les établissements.	
22 janvier 2007	Date limite de mise à disposition du matériel de vote aux électeurs autorisés à voter par correspondance.	
28 janvier 2007	Date limite de demande de rectification des listes électorales par les électeurs.	Rectification demandée par lettre recommandée avec AR auprès de l'établissement.
1er février 2007	Date du scrutin. Vote à l'urne et date limite de réception des votes par correspondance.	
5 février 2007	Date de dépouillement des votes dans les établissements.	
12 février 2007 à 17 heures	Date limite de transmission des procès-verbaux de dépouillement des votes au bureau de vote central.	Transmission par télécopie et courrier électronique.
16 février 2007	Date de proclamation des résultats par le bureau de vote central.	

Dates	Opérations du second scrutin du 27 mars 2007 (organisé en cas d'absence de quorum au premier scrutin)	Observations
24 janvier 2007	Décision d'ouverture du nouveau scrutin.	
12 février 2007 17 heures	Date limite de dépôt des candidatures et des professions de foi par les organisations syndicales.	lettre recommandée avec AR ou déposée directement.
15 février 2007	Tirage au sort de l'ordre d'affichage des candidatures et des professions de foi à l'administration centrale en présence des organisations syndicales. Transmission du résultat du tirage au sort le jour même aux établissements.	
16 février 2007	Affichage au ministère des candidatures et des professions de foi.	
19 février au 27 mars 2007	Affichage des professions de foi sur le site internet : "http://www.education.gouv.fr"	
6 mars 2007	Affichage des listes électorales dans les établissements.	
12 mars 2007	Date limite de mise à disposition du matériel de vote aux électeurs autorisés à voter par correspondance.	
15 mars 2007	Date limite de demande de rectification des listes électorales par les électeurs.	Rectification demandée par lettre recommandée avec AR auprès de l'établissement
27 mars 2007	Date du scrutin. Vote à l'urne et date limite de réception des votes par correspondance.	
29 mars 2007	Date de dépouillement des votes dans les établissements.	
30 mars 2007 17 heures	Date limite de transmission des procès-verbaux de dépouillement des votes au bureau de vote central.	Transmission par télécopie et courrier électronique.
5 avril 2007	Date de proclamation des résultats par le bureau de vote central.	

Annexe 2

MODÈLES D'ENVELOPPE

Enveloppes n° 1 de couleur blanche (14 x 9 cm) dans laquelle est inséré le bulletin de vote (21 x 14,5) :

Enveloppe n° 1

Enveloppe n° 2 de couleur blanche (22,9 x 16,2 cm), pouvant être cachetée dans laquelle est insérée l'enveloppe n° 1 :

Enveloppe n° 2

Élection au CTPMESR

Scrutin du

Nom de naissance

Nom d'usage (ou nom marital) :

Prénom :

Affectation :

Signature :

M (ME) LE PRÉSIDENT DU BUREAU OU DE LA SECTION DE VOTE
ADRESSE DU BUREAU OU DE LA SECTION DE VOTE

NE PAS OUVRIR

Annexe 3

SCRUTIN RELATIF À LA DÉSIGNATION DES ORGANISATIONS SYNDICALES APPELÉES À ÊTRE REPRÉSENTÉES AU SEIN DU COMITÉ TECHNIQUE PARITAIRE MINISTÉRIEL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

PROCÈS-VERBAL DE RECENSEMENT DES OPÉRATIONS DE VOTE VÉRIFICATION DU QUORUM 1ER SCRUTIN

ÉTABLISSEMENT :

ADRESSE :

Le bureau de vote spécial constitué pour l'organisation et le dépouillement du scrutin s'est réuni le
du mois de de l'an à (lieu),
de (heure) à (heure).

La comptabilisation du nombre de votes a permis de constater :

- que le nombre des électeurs inscrits était de :
- que le nombre de votants était de :

Fait en double exemplaire à , le
Le président ou directeur de l'établissement, ou
son représentant, président du bureau de vote

Signature

Les deux assesseurs du bureau de vote :

Nom et qualité :

Signature

Représentants des organisations syndicales

Nom et syndicat :

Signature

Annexe 4

SCRUTIN RELATIF À LA DÉSIGNATION DES ORGANISATIONS SYNDICALES APPELÉES À ÊTRE REPRÉSENTÉES AU SEIN DU COMITÉ TECHNIQUE PARITAIRE MINISTÉRIEL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

PROCÈS-VERBAL DES OPÉRATIONS DE VOTE ET DÉPOUILLEMENT

ÉTABLISSEMENT :

ADRESSE :

Le bureau de vote spécial constitué pour l'organisation et le dépouillement du scrutin s'est réuni le
du mois de de l'an à (lieu),
de (heure) à (heure).

- Le dépouillement du scrutin a permis de constater :
 - que le nombre des électeurs inscrits était de :
 - que le nombre des votants était de :
- Le bureau de vote spécial a comptabilisé :
 - 1) le nombre de bulletins blancs ou nuls, soit :
 - 2) le nombre de suffrages valablement exprimés *, soit :
 - 3) le nombre de suffrages obtenus par chaque organisation syndicale :

NOM DES ORGANISATIONS SYNDICALES	Suffrages obtenus
1 -	
2 -	
3 -	
4 -	
5 -	
6 -	
7 -	
-	
-	
	TOTAL :

Fait en double exemplaire à _____, le
Le président ou directeur de l'établissement, ou
son représentant, président du bureau de vote

Signature

Les deux assesseurs du bureau de vote :

Nom et qualité :

Signature

Représentants des organisations syndicales

Nom et syndicat :

Signature

* Nombre de votants moins le nombre de bulletins blancs.